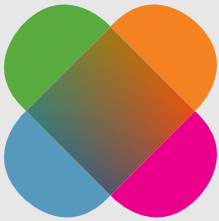


PRIX INTERNATIONAL
CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21
COMMUNIQUÉ

3 ÉDITION



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3^{ème} édition
PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

CONTEXTE

Le « **Prix international CGLU – Ville de Mexico – Culture 21** » a pour objectif de reconnaître les leaders -villes ou personnes- qui se sont distinguées par leur contribution à la culture en tant que pilier du développement durable. Le Prix démontre le leadership de la Ville de Mexico sur la relation entre la culture, le développement durable et l’engagement de CGLU à faire de la culture une dimension fondamentale de la durabilité urbaine au travers de l’Agenda 21 de la culture. Le Prix a deux catégories : ville et personnalité.

La **première édition** du Prix s’est déroulée en 2013-2014, et a récompensé le programme «Arena da Cultura » présenté par Belo Horizonte (Minas Gerais, Brésil) dans la catégorie «Ville», ainsi que Manuel Castells et Farida Shaheed dans la catégorie « Personnalité ».

La **deuxième édition** du Prix s’est tenue en 2015-2016, et a récompensé les programmes «Patrimoine culturel et redynamisation des activités socio-économiques » de Tombouctou et « JE SUIS... Reconstruire sa communauté par la médiation culturelle » de Vaudreuil-Dorion dans la catégorie « ville », ainsi que Jon Hawkes et Silvia Rivera Cusicanqui dans la catégorie « personnalité ».

La **troisième édition** du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » a été présentée devant le Conseil Mondial de CGLU à Hangzhou (5 décembre 2017). Depuis le mois de novembre 2017, les formulaires de présentation de candidatures étaient disponibles depuis le site web de l’Agenda 21 de la culture, ainsi que sur le site dédié au Prix. Le Secrétariat Mondial de CGLU, sa Commission culture et le Gouvernement de la Ville de Mexico ont réalisé plusieurs actions de diffusion du Prix ; de plus, de nombreux réseaux internationaux du domaine de la culture, ainsi que toutes les sections (régionales et métropolitaine) de CGLU ont démultiplié la diffusion du Prix auprès de leurs membres.

Le délai final pour la présentation de candidatures a pris fin le 16 mars 2018.

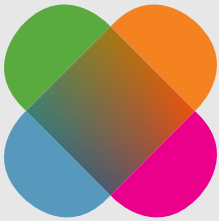


JURY

Le Jury du Prix était composé des cinq personnes suivantes, expert.e.s internationaux.les, personnalités à la trajectoire irréprochable et de grand prestige dans le domaine de la culture :

- ◆ **Farida Shaheed (Présidente du Jury).** Sociologue, directrice du Centre de Ressources pour les femmes Shirkhat Gah (Lahore, Pakistan), un centre pionnier sur les questions de développement durable englobant une perspective de genre ; elle a été la première Rapporteuse Spéciale des Nations Unies dans le domaine des Droits Culturels (2013-2015), et a gagné la première édition de ce Prix.
- ◆ **Catherine Cullen.** Conseillère spéciale sur la Culture et les Villes Durables de la Commission culture de CGLU, de laquelle elle a été la présidente entre 2012 et 2015 ; elle a également été Adjointe à la culture de Lille (France) entre 2001 et 2014. Actuellement, elle fait partie, aussi, du Panel d'Experts de l'UNESCO pour le Fond International de la Diversité Culturelle (FIDC).
- ◆ **Lucina Jiménez.** Docteure en Sciences Anthropologiques, elle est l'actuelle directrice de ConArte, une organisation qui stimule l'éducation artistique et pour la paix dans les écoles publiques et les communautés ; elle fait aujourd'hui partie du groupe d'expert.e.s de la Commission culture de CGLU, et est membre du Groupe d'Experts en matière de Gouvernance de la Culture et du Développement de l'UNESCO.
- ◆ **Eduardo Nivón Bolán.** Docteur en Anthropologie (UNAM), professeur – chercheur au sein du département d'Anthropologie de l'Université Autonome Métropolitaine – Iztapalapa depuis 1981 ; il est également le Président de C2 Culture et Citoyenneté, une plateforme d'élaboration et de recherche en matière de politiques culturelles.
- ◆ **Eduardo Vázquez Martín.** Poète, promoteur culturel, éditeur et journaliste, fondateur des revues Milenio, Viceversa et Labyrinthe Urbain ; il est également l'un des fondateurs des politiques culturelles de la Ville de Mexico en 1998. Il est actuellement Secrétaire à la Culture de la Ville de Mexico, et coprésident de la Commission culture de CGLU.

Le Jury a analysé toutes les candidatures présentées dans chacune des deux catégories entre le 1er avril et le 5 mai 2018, et a tenu sa réunion finale les 7-8 mai 2018 dans la Ville de Mexico.



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3^{ème} édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

CATÉGORIE VILLE / GOUVERNEMENT LOCAL OU RÉGIONAL

Cette catégorie récompense une ville, un gouvernement local ou régional dont la politique a contribué de manière significative à mettre en relation les valeurs de la culture (le patrimoine, la diversité, la créativité et la transmission de connaissances) avec la gouvernance démocratique, la participation citoyenne et le développement durable.

Le Prix est octroyé au gouvernement local ou régional candidat résultant gagnant du processus compétitif découlant de l'appel à candidatures, ouvert à tous les membres, directs ou indirects, de CGLU.

Le Prix reconnaît une politique, un programme ou un projet original qui inclue de manière explicite les principes de l'Agenda 21 de la culture. L'action récompensée doit être appliquée depuis au moins deux ans, et donner les preuves de l'impact et du succès obtenus.

La Ville gagnante remporte la somme de 50 000 euros qui devront être utilisés pour la promotion internationale de ce projet (publication d'un livre, participation à des forums, visibilité internationale) et pour renforcer l'application locale de l'Agenda 21 de la culture.

La troisième édition du Prix International « CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » a reçu **99 candidatures de villes et de gouvernements locaux** venant du monde entier :

Abitibi-Témiscamingue (Québec, Canada), **Ankara** (Turquie), **Bağcılar** (Istanbul, Turquie), **Baie-Saint-Paul** (Québec, Canada), **Bhopal** (Madhya Pradesh, Inde), **Bogor** (Java Occidentale, Indonésie), **Bologne** (Émilie-Romagne, Italie), **Busan** (République de Corée), **Catbalogan** (Philippines), **Chefchaouen** (Maroc), **Cheongju** (République de Corée), **Chiang Mai** (Thaïlande), **Cowansville** (Québec, Canada), **Cuautla** (Morelos, Mexique), **Cuenca** (Équateur), **Donostia/San Sebastian** (Pays Basque, Espagne), **Duala** (Cameroun), **Dublin** (Irlande), **El Carmen de Viboral** (Antioche, Colombie), **Esch-sur-Alzette** (Luxembourg), **Estrie** (Québec, Canada), **Foumban** (Cameroun), **Gabrovo** (Bulgarie), **Gaziantep** (Turquie), **Grand Dandenong** (Victoria, Australie), **Granollers** (Catalogne, Espagne), **Hamilton** (Ontario, Canada), **Hammana** (Liban), **Hola** (Kenya), **Huechuraba** (Santiago, Chili), **Iriga** (Philippines), **Izmir** (Turquie), **Kashan** (Iran), **Kaunas** (Lituanie), **Kazan** (République du Tatarstan, Fédération Russe), **Kisangani** (République Démocratique du Congo), **La Paz** (Bolivie), **Lac-Mégantic** (Québec, Canada), **Larissa** (Grèce), **Longueuil** (Québec, Canada), **Louisville** (Kentucky, États-Unis d'Amérique), **Loures** (Portugal), **Lutsk** (Ukraine), **Lyon (France)**, **Mannheim** (Baden-Württemberg, Allemagne), **Mashhad** (Iran), **Medellín** (Antioche, Colombie), **Metepec** (État de Mexico,



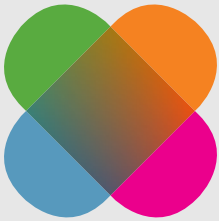
Mexique), **Moncton** (Nouveau-Brunswick, Canada), **Montevideo** (Uruguay), **Montmagny** (Québec, Canada), **Montréal** (Québec, Canada), **Naplouse** (Palestine), **Nahr Ibrahim** (Byblos, Liban), **Ndop** (Cameroun), **Nevşehir** (Turquie), **New Taipéi**, **Ngoulemakong** (Cameroun), **Nilüfer** (Turquie), **Novosibirsk** (Fédération Russe), **Panama** (Panama), **Pavlohrad** (Ukraine), **Paysandú** (Uruguay), **Pécs** (Hongrie), **Pincourt** (Québec, Canada), **Puerto de la Cruz** (Îles Canaries, Espagne), **Ramallah** (Palestine), **Rennes** (France), **Roberval** (Québec, Canada), **Rosario** (Santa Fe, Argentine), **Rostov-on-Don** (Fédération Russe), **Saha-gu** (Busan, République de Corée), **Saint-Camille** (Québec, Canada), **San José** (Costa Rica), **Sancaktepe** (Istanbul, Turquie), **Santa Fe** (Santa Fe, Argentine), **Santa Maria da Feira** (Portugal), **Santiago** (Région Métropolitaine, Chili), **Santo André** (São Paulo, Brésil), **Seferihisar** (Turquie), **Ségou** (Mali), **Semarang** (Indonésie), **Seongbuk** (Seoul, République de Corée), **Sfax** (Tunisie), **Solo** (Surakarta, Indonésie), **Soria** (Castille-et-Leon, Espagne), **Strasbourg** (France), **Talca** (Chili), **Taipei**, **Taichung**, **Téhéran** (Iran), **Tel-Aviv Yafo** (Israël), **Terrassa** (Catalogne, Espagne), **Trois-Rivières** (Québec, Canada), **Vadodara** (Gujarat, Inde), **Vaudreuil-Dorion / Les Arts et la Ville** (Québec, Canada), **Villa María** (Argentine), **Zitácuaro** (Michoacán, Mexique) et **Zouk Mikael** (Kesserwen, Liban).

Le monde est confronté à d'énormes défis, dont certains comportent une dimension clairement culturelle. Ces défis ont une « localisation » claire à l'échelle des villes, et de réponses de la part de nombreux gouvernements locaux. Malgré ces difficultés, et les contextes très difficiles, le monde de la culture réagit, construit et lutte pour un monde meilleur.

Sans aucun doute, la culture fait partie de la solution face aux défis de l'humanité. Les candidatures démontrent comment, dans le monde entier, le débat sur le développement urbain durable, sur la démocratie et sur les libertés passe inlassablement par la culture, c'est-à-dire, par la diversité, la connaissance, la mémoire et la créativité.

Le Jury souhaite exprimer ses remerciements sincères à toutes les villes candidates pour leur effort et pour le temps, les ressources et l'énergie déployés dans la présentation de leur candidature.

Le Jury félicite l'engagement et la volonté des milliers de personnes en lien avec CGLU et qui ont travaillé sur toutes les candidatures de la troisième édition du Prix.



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

Le Jury a décidé d'octroyer le Prix aux candidatures de (par ordre alphabétique) « **Lyon Ville Durable : la Charte de Coopération culturelle** », présentée par la ville de **Lyon** (France), et « **Gouvernance locale de la culture : la Table Ronde des Artistes** », présentée par **Seongbuk** (Séoul, République de Corée). Chacune des deux candidatures recevront 25 000 euros..

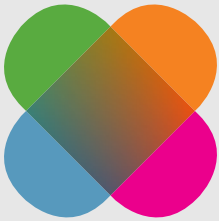
- ◆ **Lyon.** La **Charte de Coopération culturelle de Lyon** est un programme bénéficiant de plus de quinze ans d'expérience, impliquant les 27 institutions, services municipaux ou événements culturels, créatifs ou patrimoniaux qui reçoivent d'importants soutiens financiers de la part de la ville permettant de promouvoir plus de 300 projets, actions concrètes ou nouveaux services adaptés aux défis des politiques mettant en relation la culture et le développement durable de la ville. La Charte de Coopération culturelle de Lyon est entrée dans sa 4ème édition et s'étend désormais à toute la métropole de Lyon, dans plus de 24 villes différentes. Le programme est devenu un outil modèle pour les politiques culturelles dans la mesure où elles convergent (et garantissent ainsi des engagements concrets) avec chacune des politiques locales transversales qui « fabriquent » une ville durable : les équilibres urbains et solidaires, la participation citoyenne, les politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations, mémoires et diversités, éducation et partage des savoirs, sobriété énergétique et écoresponsabilités, et innovations sociales. De plus, le programme est fondé sur un dispositif continu de réflexion, de partage d'informations, de formation, de construction de projets et d'évaluation collective avec les acteurs impliqués, à différentes échelles territoriales et sur des thématiques qui évoluent avec le temps.
- ◆ **Seongbuk.** Le programme « **Gouvernance locale de la culture : la Table Ronde des Artistes** » a débuté de manière opérationnelle en 2014 à Seongbuk, un district de Séoul, et est ensuite devenu l'initiative la plus importante de la communauté dans cette zone, avec plus de 300 personnes qui travaillent collectivement sur la base de la gouvernance culturelle. La Table Ronde se définit elle-même comme un réseau de travail collectif pour la coexistence et la coopération culturelle locale. Un de ses objectifs est le travail coopératif avec les responsables de la politique culturelle de la ville, au travers de la Fondation Culturelle de Seongbuk, et des autres institutions publiques ayant des responsabilités au sein de la ville. La Table Ronde Commune d'Artistes de Seongbuk opère conformément aux valeurs et aux principes de l'« activité autonome » (autonomie), de la « démocratie culturelle » (démocratie), de l'« amitié et la coopération » (solidarité) et du « respect des différences culturelles » (diversité). De plus, elle organise des festivals locaux, elle gère des espaces culturels et elle s'efforce à soutenir toute la communauté artistique et culturelle de la ville.



Le Jury s'est accordé pour décerner une mention spéciale aux projets suivants (par ordre alphabétique) :

- ◆ **Dublin (Irlande)**, pour le programme « **La culture connecte** » initié en 2015 ; le programme se base sur les histoires, les souhaits et les expériences des habitants de la ville ; il s'agit d'un programme très solide et innovant d'émancipation culturelle, qui montre l'importance d'écouter, d'apprendre et de partager avec les gens, et qui démontre que lorsqu'il y a de la volonté, les politiques culturelles bénéficient aux personnes le plus en nécessité.
- ◆ **Hamilton (Ontario, Canada)**, pour le programme « **Aime ta ville. La transformation d'Hamilton par la culture** », basé sur la conception de la culture comme quatrième pilier du développement durable ; le programme se concrétise avec un Plan Culturel comportant une approche holistique et intégratrice de la planification, qui implique les citoyens grâce à différentes techniques de participation, générant ainsi une « responsabilité partagée de la culture ».
- ◆ **Montevideo (Uruguay)**, pour le programme « **Politiques culturelles avec des perspectives d'égalité de genre** » ; ce programme a été débattu avec les collectifs culturels recevant un soutien financier public, et s'est structuré au travers de propositions et de projets très concrets ; l'impact du programme démontre comment, lorsqu'il existe une volonté politique et une rigueur technique, la perspective de genre dans les politiques culturelles démultiplie l'élargissement des libertés de tou.te.s les citoyen.ne.s.
- ◆ **Naplouse (Palestine)**, pour le programme « **Comment sauver l'identité culturelle pendant l'occupation – Régénération du centre historique de Naplouse** », à travers de l'engagement des institutions éducatives, civiles et municipales de la ville dans les travaux de régénération du centre historique, avec l'objectif de faire en sorte que ses habitants puissent continuer à vivre chez eux, et de garantir la reconstruction de plusieurs centaines de bâtiments et de maisons patrimoniales.
- ◆ **Novosibirsk (Fédération Russe)**, pour le programme « **Transformer la ville en musée** », qui mise sur la promotion de la présence d'activités culturelles et artistiques dans les espaces publics de la ville, sur l'utilisation des technologies de l'information et sur l'implication des citoyen.ne.s au sein d'activités spécifiques.
- ◆ **Saha-gu (Busan, République de Corée)**, pour le projet « **Gamcheon, village de culture** », une initiative de renouvellement urbain pluriannuel passant par l'art et la culture, qui a permis la revitalisation du quartier de Gamcheon ; le projet se base sur une coopération très étroite entre les résidents, les artistes et le gouvernement local, et sur un système de gouvernance démocratique innovant.

Ces 6 projets constituent d'excellents exemples d'application de l'Agenda 21 de la culture au niveau local.



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

CATÉGORIE PERSONNALITÉ

Cette catégorie récompensera une personnalité mondialement connue pour sa contribution fondamentale à la relation entre la culture et le développement durable. Le prix à la personnalité sera attribué par le jury, sans concours ouvert de compétence. La personnalité vainqueur reçoit la somme de 25 000 euros. Le Jury a décidé que, dans la catégorie « Personnalité », le Prix serait partagé de manière ex-aequo entre deux personnes (par ordre alphabétique) :

- ◆ **Basma ElHusseiny.** Manager culturel et activiste. Basma ElHusseiny dirige actuellement l'organisation **Action for Hope**, basée à Beirut, et qui se donne pour mission de fournir un soutien culturel ainsi que des programmes de développement culturel aux communautés en crise, en se centrant particulièrement sur les réfugiés et les communautés appauvries. Durant ces 30 dernières années, elle a été impliquée dans des projets et dans des organisations culturelles indépendantes de la région arabe. Basma a également été la directrice artistique du British Council en Égypte (1988-1998) et responsable du programme de Médias, Art et Culture de la Fondation Ford au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (1999-2003). En 2004, elle a fondé **Cultural Resource – Al Mawred Al Thaqafy**, la principale organisation culturelle indépendante de la région arabe, et en 2006, elle a cofondé le Fond Arabe pour les Arts et la Culture (AFAC), dont elle a été membre fondatrice du conseil d'administration jusqu'en 2009. Elle a également participé à la création du Master en Politiques et en Gestion Culturelles de l'Université Hassan II du Maroc. Basma est une experte en gouvernance de la culture pour l'UNESCO, membre du Groupe Arabe de Politiques Culturelles, ex-membre du **Conseil du Centre de Politiques et de Gestion Culturelle** de l'Université de Bilgi d'Istanbul et représentante en Égypte du **réseau Arterial** (le réseau culturel le plus grand d'Afrique).
- ◆ **Patrice Meyer-Bisch.** Docteur en Philosophie de l'Université de Fribourg (Suisse) et habilité en éthique politique de l'Université de Strasbourg. Jusqu'en 2016, il a été le coordinateur de l'**Institut Interdisciplinaire d'Éthique et de Droits Humains** (IIEDH) de l'Université de Fribourg en Suisse, et est actuellement le président fondateur de l'**Observatoire de la Diversité et des Droits Culturels** (programme de l'IIEDH créé en 2004) et de la Chaire UNESCO des Droits Humains et de la Démocratie de la même université. Patrice est bien connu pour son travail dans le champ des droits culturels au niveau international, étant le plus important promoteur de la **Déclaration de Fribourg sur les Droits Culturels** (2007), résultat de vingt années de travail d'un groupe international d'experts, le « Groupe de Fribourg », qui soutient et promeut les droits culturels au sein du système des droits humains. Patrice a mené à bien des recherches dans de nombreux pays d'Europe et d'Afrique. Patrice Meyer-Bisch a eu une influence considérable sur la conception de la diversité culturelle et des droits culturels en tant que voies permettant d'atteindre par la mise en œuvre de l'interdépendance des droits humains, un développement durable parce qu'incluant toutes les personnes et tous les domaines. Au sein de ses travaux, les droits culturels sont considérés, avec les droits économiques mais aussi les droits civils, politiques et sociaux comme la base, la grammaire, l'espace d'interprétation, du développement des personnes et des sociétés.



CONCLUSION

La troisième édition du Prix a été une expérience très enrichissante permettant de connaître les politiques, les programmes et les projets que les villes et les gouvernements locaux du monde entier ont développés ou sont en train de développer sur la relation entre ville, culture, citoyenneté et développement durable.

Ce Prix démontre de manière univoque que la diversité, le patrimoine et la créativité, c'est-à-dire, la culture, constituent une dimension fondamentale des villes durables du monde entier.

Les projets présentés illustrent la relation très étroite qu'il existe entre les politiques et les pratiques culturelles locales d'un côté, et les objectifs internationaux en matière de développement, tels que les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, de l'autre.

Le Prix, dans ses deux catégories, sera décerné officiellement les 18-20 octobre 2018 dans la Ville de Mexico, dans le cadre d'un séminaire de haut niveau International sur « les Droits Culturels dans la Ville », coïncidant avec la réunion annuelle de la Commission culture de CGLU, auxquels nous invitons cordialement tous les membres du Bureau Exécutif de CGLU à assister.



www.prix.agenda21culture.net